



Question fiscale

Par Login

Bonjour,

J'ai bientôt 20ans, mais j'ai l'intention de partir en roadtrip à travers l'Europe et certainement après à travers le monde, avec seulement de quoi m'acheter a manger.

Cependant, je fais déjà de l'argent sur internet à l'aide du e-commerce et je vais me lancer dans une carrière musicale. Que je gagne 1000 ou 100k euros, je compte bien investir cette argent ou le donner à des associations et j'aimerais donc avoir le moins d'impôt dessus car je ne fais pas vraiment confiance au système Français, ou en tout cas, je veux servir d'autre cause.

J'ai quand même l'intention de vivre quelques mois dans les pays que je vais particulièrement apprécier et qui nécessite du temps pour être découvert, et j'aimerais, lorsque j'en sentirais le besoin, me poser dans un coin tranquille (par exemple les Bahamas, si vous voyez ce que je veux dire).

J'ai conscience que je peux faire ça dès maintenant mais je serais alors toujours fiscalement rattaché à la France si j'ai bien compris ? C'est pourquoi, j'aimerais savoir comment cela ce passe si je dois faire les démarches pour changer cela ? (Mon attrait pour les Bahamas n'est pas annodin, je suis d'origine des Caraïbes.)

J'aimerais donc avoir des éclaircissements sur toute les questions légales qui sont peut-être un peu remise en cause à travers ce projet.

Merci de votre attention

Bonne journée et au revoir

Logan

Par kang74

Bonjour

Etre résident fiscal, cela ne veut pas dire juste être de passage dans le pays mais chaque pays a un cadre légal, pour pouvoir y rentrer, y rester, et ensuite y être résident fiscal .

Par de là, dans votre projet, il faudra se faire assister par un avocat fiscaliste , notamment pour la collecte et préparation des documents, légalisations, traductions assermentées puis dépôt du dossier à l'immigration et suivi jusqu'à l'obtention du permis de résidence.

Bien évidemment la procédure a un cout, et bien évidemment le permis de résidence ne s'obtient qu'en faisant des investissements conséquents aux Bahamas (les sommes que vous annoncez ne vont pas suffire)

Sachez que travailler au Bahamas a un cout aussi (permis de travail à 10000, pour compenser le fait de prendre le travail d'un bahaméen)